



RAPPORT D'ACTIVITE

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions  
d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles  
Maître Formateur**

SESSION 2016

Titulaire d'une licence de lettres modernes, puis d'une spécialisation en information/documentation (validée par une maîtrise), mon parcours universitaire initial s'est achevé par l'obtention d'un DEA en information/communication. Ces apports théoriques m'ont permis de développer des compétences dans la production d'écrits, l'analyse ainsi qu'une rigueur dans l'élaboration de la pensée. J'ai pu affermir et étoffer pendant ces années des capacités rédactionnelles, organisationnelles, argumentatives et de synthèse.<sup>1</sup>

D'emploi-jeune à professeur des écoles, puis de professeur des écoles à professeur des écoles-Maître d'Accueil Temporaire, l'inscription au CAFIPEMF fait partie d'un processus logique d'évolution de carrière. Après 11 ans d'enseignement, dont la quasi-totalité en maternelle et en éducation prioritaire, être Maître-Formateur serait une possibilité de poursuivre ma formation (théorique et pratique), d'acquérir un retour réflexif plus conséquent sur mes pratiques et ma pédagogie, ainsi que de pouvoir échanger, partager et transmettre. C'est également à titre personnel un défi ainsi qu'une évolution dans mes fonctions de MAT (mission que j'exerce depuis quatre ans).

Après avoir explicité les lignes de force de mon expérience professionnelle servant la formation, j'exposerai une expérience significative menée au sein de ma classe de maternelle à travers les ateliers autonomes de manipulation, puis je détaillerai mon parcours de formation.

## **LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA FORMATION**

### **1.1 Une expérience professionnelle en maternelle au service de la formation**

Forte de plusieurs années d'expérience en école maternelle, l'occasion m'a été donnée en 2012-2013, de contribuer à un groupe de travail maternelle en mathématiques, supervisé par [REDACTED] (formateur en mathématiques à [REDACTED]) et organisé par la circonscription dans le cadre des 18h de formation continue. La collaboration et la réflexion entre pairs dans un groupe d'analyse de pratiques<sup>2</sup> étaient une des priorités ainsi que la production de ressources pédagogiques. Par groupe de deux ou trois enseignants, nous avons réfléchi, analysé et décliné sur l'ensemble du cycle une situation-problème. De plus, afin de construire des outils destinés à la formation, [REDACTED] est venu filmer dans la classe une séance réalisée auprès d'élèves de moyenne section.

Ce groupe de travail, ainsi que ce travail de groupe, m'a permis d'expérimenter de façon active l'importance de la collaboration et de la co-construction des savoirs, des savoir-faire et des pratiques en vue de la réalisation de productions à des fins de formation.

### **1.2 L'éducation prioritaire**

Au cours de mes dix années d'enseignement en éducation prioritaire, j'ai rencontré des contextes scolaires et éducatifs variés, et eu de multiples occasions (y compris lors d'épisodes plus complexes où la cohésion et le travail d'équipe prennent tout leur sens) d'y créer un environnement bienveillant et sécurisant<sup>3</sup> pour ces jeunes élèves en devenir. Ayant côtoyé tous les cycles de l'école primaire (enseignante en CP, en CM1 et depuis neuf ans en maternelle), j'ai réfléchi à ma pratique pédagogique et au fonctionnement de ma classe (notamment pour le cycle 1, cycle dans lequel j'ai enseigné à tous les niveaux). Ma volonté de progresser et d'améliorer mes pratiques m'a donné l'envie de me former à d'autres pédagogies afin d'accompagner au mieux les élèves. C'est pourquoi je suis une formation cette année à la pédagogie Montessori (avec l'école Montessori

<sup>1</sup> Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2015 (*Annexe 1 Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*) : Domaine Penser, Concevoir, Elaborer.

<sup>2</sup> Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2015 (*Annexe 1 Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*) : Domaine Observer, Analyser et Evaluer.

<sup>3</sup> La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (9 juillet 2013).

Internationale de Gradignan) afin de proposer aux élèves des temps d'enseignement individualisés. Plusieurs collègues de l'école se sont également intéressées à ces ateliers autonomes de manipulation et à la suite de divers échanges et de retours sur la formation suivie, elles ont expérimenté elles aussi ce fonctionnement.

De plus, enseignant en éducation prioritaire depuis neuf ans, il me paraît d'autant plus important, face à ces élèves de provenance sociale, familiale, et de niveaux scolaires aussi différents, d'inclure dans ma pratique des éléments de pédagogie permettant un suivi et un parcours adaptés à chacun.

### **1.3 La contribution à un dispositif de formation**

Depuis 2014, après avoir pris contact avec [REDACTED] concernant la mise en place d'ateliers autonomes de manipulation dans ma classe de maternelle, je travaille en collaboration avec l'ESPE sur ce projet. Nous avons coopéré pour choisir le matériel judicieux à utiliser en classe (critères de présentation, de faisabilité et d'évaluation du dispositif). Nous avons privilégié le domaine de la construction du nombre. Du matériel (d'inspiration Montessori) a tout d'abord été fabriqué par les étudiants puis utilisé dans la classe. Une séance de présentation d'un matériel a été filmée (en avril 2015), en vue d'être utilisée pour la formation des étudiants en Master 2 MEEF<sup>4</sup> et nous continuons de travailler sur ce projet (le montage est en cours). Ce dispositif d'apprentissage, développé en détail dans la seconde partie, permet de tenir compte du rythme d'apprentissage propre à chaque élève (d'autant plus important dans un réseau d'éducation prioritaire).

### **1.4 Le lien école-familles**

En outre, la collaboration avec les parents d'élèves est également un élément primordial. Depuis trois ans, afin de créer du lien familles-école mais aussi parents-enfants, j'ai créé un blog de classe<sup>5</sup> (suite à une formation choisie dans le plan de formation de la circonscription). Cet outil permet aux parents d'appréhender de manière plus concrète les apprentissages et les différents temps de leur enfant à l'école maternelle. Expliquer aux parents les éléments de pédagogie utilisés mais aussi accueillir et accompagner des futurs enseignants en explicitant mes choix et mes pratiques : c'est mon rôle depuis quatre ans en tant que Maître d'Accueil Temporaire.

### **1.5 L'accueil et l'accompagnement : Maître d'Accueil Temporaire**

Lors de ma dernière inspection (novembre 2011), j'ai fait part de mon envie de contribuer à l'accompagnement des étudiants de l'ESPE. Ayant déjà reçu au sein de ma classe des stagiaires en observation (personnes préparant le concours de Professeur des Ecoles en candidat libre), je souhaitais m'investir dans un projet d'accueil plus « institutionnel » afin de pouvoir être formée et d'avoir la possibilité d'échanger sur des pratiques professionnelles avec des enseignants assurant la même mission que moi. C'est pour cela que, pour la quatrième année, je suis Maître d'Accueil Temporaire.

Les multiples dispositifs d'accueil de ces stagiaires (étudiants de Master 2 un jour par semaine en responsabilité, une contractuelle en responsabilité 12 semaines sur l'année scolaire, et deux étudiants Master 1 en observation et pratique accompagnée) ont fait évoluer ma posture d'accompagnant-accueillant. A travers ces différentes organisations, j'ai éprouvé toute la difficulté de la « mise en action des apprenants »<sup>6</sup>. J'ai également apprécié l'apport enrichissant et réflexif de ce partage et de cette transmission qui, logiquement, m'a permis de m'interroger en profondeur sur ma pratique et sur les raisons de celle-ci. En accueillant deux stagiaires simultanément, j'ai apprécié l'importance et encouragé les échanges entre ceux-ci et découvert la complexe

---

<sup>4</sup> MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

<sup>5</sup> <http://crtice33.ac-bordeaux.fr/0333049K0600/index.php?>

<sup>6</sup> Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2015 (*Annexe 1 Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*) : Domaine Mettre en œuvre et animer.

tâche d'aider chacun d'entre eux à « s'engager dans un projet d'enseignement »<sup>7</sup>. Forte de ces différentes expériences, au sein et hors de la classe, je suis désireuse d'améliorer le climat de classe, de travailler sur la prévention des difficultés scolaires, la réduction des inégalités, et de favoriser l'autonomie des élèves<sup>8</sup>. C'est pourquoi je mets en œuvre dans ma classe des ateliers autonomes de manipulation.

## **UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SIGNIFICATIVE : LES ATELIERS AUTONOMES DE MANIPULATION**

La problématique à l'origine de ce projet fut : quels dispositifs mettre en œuvre POUR la réussite de tous PAR tous ? Comment donner à chaque élève la possibilité de se saisir des apprentissages ? Comment, et de manière autonome, placer les élèves en situation d'apprentissage leur permettant de respecter leur niveau de compétences et leur rythme ?

Les axes fondamentaux de ce projet se retrouvent dans la loi de refondation de l'école : tout d'abord dans la redéfinition des missions de l'école maternelle insistant sur les apprentissages fondamentaux et la réduction des inégalités. Puis dans l'affirmation du rôle spécifique de l'école maternelle centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant.

Ces ateliers, au regard des nouveaux programmes de 2015, s'inscrivent totalement dans le domaine Mobiliser le langage. Les situations langagières produites sont porteuses d'apprentissage parce que *« l'approche sensorielle du monde, sa représentation mentale et sa mise en mots sont liées. Les enfants expérimentent et construisent en même temps les habiletés liées à l'action et les compétences langagières nécessaires à leur expression grâce à la médiation de l'enseignant<sup>9</sup> »*.

### **2.1 Les besoins identifiés et les objectifs du projet**

Tout d'abord, permettre aux enfants par la manipulation de pouvoir transférer les notions apprises, du concret (à l'aide matériel sensoriel) à l'abstrait. Puis favoriser l'estime et la confiance en soi par la mise en réussite de tous rendue possible par la répétition d'actions réalisées avec succès.

Quant aux objectifs, ils sont nombreux :

- prendre en compte le rythme individuel d'apprentissage de chaque enfant et proposer à chacun une situation « challengeante<sup>10</sup> » lui permettant de relever un défi d'apprentissage correspondant à son niveau de compétence (offrir à chaque élève une situation d'apprentissage se situant dans sa « Zone Proximale de Développement »<sup>11</sup>) ;
- mettre en œuvre une réelle autonomie de choix et d'action des élèves quant à leurs apprentissages ;
- favoriser les échanges verbaux (entre pairs et avec l'enseignant) ;
- élaborer un parcours individuel de suivi et de progression des apprentissages de chaque élève ;
- développer le contrôle inhibiteur de ces jeunes enfants (leur capacité à ne pas être distrait par des stimuli non pertinents afin de poursuivre la réalisation d'une tâche cognitive et empêcher la production d'une réponse habituelle).

### **2.2 La mise en œuvre et les difficultés rencontrées**

---

<sup>7</sup> Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2015 (*Annexe 1 Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*) : Domaine Accompagner l'individu et le collectif.

<sup>8</sup> La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (9 juillet 2013).

<sup>9</sup> Extrait de Ressources Maternelle - Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions Partie I.3 - L'oral - L'oral dans les situations des domaines d'apprentissage <http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle>

<sup>10</sup> Céline ALVAREZ et l'expérience de Gennevilliers (en lien avec les apports des neurosciences)

<https://lamaternelledesenfants.wordpress.com/>

<sup>11</sup> Lev Vygotski

Ces ateliers, sous forme de plateaux, sont présentés individuellement à chaque enfant. Ils concernent principalement les apprentissages mathématiques et l'habileté motrice. Chaque élève choisit un atelier déjà présenté ou demande une présentation à l'enseignante. Des moments spécifiques de la journée sont dédiés à ces ateliers autonomes de manipulation.

Les difficultés de ce projet pour l'enfant sont notamment de différer son désir (attendre durant la présentation de l'atelier, le fait de ne pas pouvoir utiliser un atelier déjà utilisé par un autre élève) et pour certains, d'être placés en position de choisir son activité.

Pour l'enseignant la complexité est plurielle. Tout d'abord ce dispositif requiert de déterminer de façon claire les compétences et l'évolution de chaque élève. Il faut également repenser l'organisation spatiale de la classe. Enfin la plus grande difficulté, ou du moins transformation, est de changer de posture : passer de l'enseignant-acteur à l'enseignant-observateur en aidant, guidant les choix sans diriger ou imposer, proposant mais surtout en observant les élèves en activité et en analysant les comportements et les réactions (les échanges, les choix, les réussites et les échecs...). Cette position d'observateur induit inéluctablement une réflexion sur sa pratique professionnelle et ses effets sur les élèves. Ces compétences me semblent être transposables à la fonction de formateur ainsi qu'à toute autre activité de classe.

### **2.3 Les suites et l'évaluation du dispositif**

Du côté des enfants, une implication de plus en plus forte (ateliers utilisés même hors des temps qui leur sont dévolus) et une autonomie de plus en plus importante (dans le choix des ateliers, ainsi que dans leur variété) sont à noter. En ce qui concerne l'enseignant, le changement de posture d'enseignant-acteur à enseignant-observateur permet de pouvoir évaluer plus précisément les difficultés et le niveau de compétences de chaque enfant tout en permettant un étayage et un guidage plus efficaces. Cela implique un retour réflexif afin de pouvoir observer, analyser et évaluer les effets de sa pratique.

Le prolongement de ce dispositif permettrait d'accentuer les interactions entre pairs avec une classe multi niveaux et de développer des ateliers autonomes dans le domaine langagier.

Ces ateliers autonomes de manipulation, ou comment l'enseignant peut aider l'enfant à faire seul (procédé déplaçable sur le champ de la formation) m'ont décidé à passer le CAFIPEMF, notamment en initiant le développement des compétences dans l'observation, l'analyse et l'évaluation<sup>12</sup>. L'évolution de mon cheminement, de mes pratiques, mais également l'avancement de mon projet professionnel me confortent dans ce nouveau dessein d'être maître-formateur.

## **UN PARCOURS DE FORMATION EN CONSTANTE EVOLUTION**

### **3.1 Un cheminement cohérent**

Mon parcours professionnel est en évolution permanente (de par mes intérêts et mes différentes formations suivies) : tout d'abord emploi-jeune en éducation prioritaire pendant trois ans (en charge de la BCD de l'école ainsi que de la salle informatique), puis avec la connaissance du milieu éducatif, l'envie est venue de m'orienter vers le métier de professeur des écoles. Après quelques années d'enseignement, la volonté, l'envie de transmettre et de partager mes pratiques m'ont incitée à m'engager dans le dispositif de Maître d'Accueil Temporaire (depuis quatre ans). En expérimentant et pratiquant l'accompagnement, ma posture de maître d'accueil a évolué, s'est complexifiée et m'a conduite vers l'inscription au CAFIPEMF. Ces différentes étapes de

---

<sup>12</sup> Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2015 (*Annexe 1 Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*) : Domaine Observer, analyser, évaluer. « Observer et analyser des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider à réajuster les pratiques ».

mon parcours professionnel m'ont permis de développer des compétences dans la gestion de groupe, l'élaboration de ressources pédagogiques, la maîtrise des TICE, la connaissance du terrain éducatif (publics, personnels, partenaires, programmes) et le travail en équipe.

### **3.2 Des pratiques professionnelles en progression**

Ayant eu l'expérience d'un public en éducation prioritaire lors de mes années d'emploi-jeune, j'ai souhaité m'investir auprès de ces publics en tant qu'enseignante. C'est pour cela que la quasi-totalité de mon expérience de professeur des écoles se situe en Réseau d'Education Prioritaire. Parce que échanger et collaborer avec ses collègues est tout aussi important que s'adapter à l'écart existant entre les différents niveaux des élèves : cela nécessite une remise en cause constante de ses pratiques, de sa pédagogie et de ses gestes professionnels.

Mes connaissances de l'école maternelle (9 ans sur tous les niveaux et dans la même école) m'ont permis de réfléchir à mes pratiques et de les faire évoluer grâce à l'apport théorique de différentes formations (appropriation de pédagogies coopératives – l'OCCE et le climat de classe -, découverte de matériel sensoriel) ou par le biais de travail en collaboration (lors de ma participation au groupe de travail maternelle ou au sein de l'école dans laquelle j'ai commencé à initier un projet autour des ateliers autonomes).

Ma première inspection en 2006 m'a permis de comprendre la nécessité d'adapter ma rigueur de pensée aux outils méthodologiques : tant au niveau du langage et vocabulaire employés et à adapter en fonction de l'âge et de la classe devant laquelle on se trouve (réflexion et pratique que j'ai éprouvées ayant enseigné dans tous les cycles) qu'en ce qui concerne le choix des outils à proposer aux élèves. A la suite de ma seconde inspection, en 2011, je me suis investie dans la formation en m'engageant comme MAT. Depuis quatre ans, cet accompagnement a évolué de façon significative autant dans ma posture de MAT que dans celle d'enseignante-MAT.

### **3.3 Un projet professionnel qui se précise**

Ma fonction de MAT a évolué depuis quatre ans et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, accueillir c'est laisser une place et donc passer de l'enseignant-acteur à l'enseignant-observateur : et observer c'est s'effacer pour pouvoir analyser et argumenter. C'est également décrire et faire état de ses pratiques et du fonctionnement de sa classe mais surtout en expliquer le sens et expliciter l'implicite.

En outre, lors des entretiens avec les stagiaires, il me semble indispensable d'être tout d'abord à l'écoute, puis de mettre en mots les situations et les ressentis afin de pouvoir ensuite co-élaborer les séances suivantes dans un climat de bienveillance. Ces échanges se poursuivent également à distance en mettant à disposition des stagiaires des documents ou des ressources utiles. Ces compétences se développent et s'affinent au fur et à mesure de l'expérience enrichie par les personnalités des stagiaires, et la complexité de « *faire comprendre, faire dire, faire faire, faire collaborer* » prend également toute son ampleur.

A travers ma formation et mon expérience professionnelles, j'ai développé des compétences transposables à la mission de formateur : le travail en équipe, la collaboration et la co-construction (de savoirs, de savoir-faire, de pratiques, de ressources pédagogiques), l'observation, l'analyse ainsi que l'intérêt pour la formation (qu'elle soit individuelle et/ou au service des apprenants). De plus, le désir d'échanger et de transmettre ainsi que de poursuivre un processus de questionnement et de formation déjà amorcé confirment mon dessein de m'engager dans le CAFIPEMF. C'est également la possibilité de découvrir des dispositifs expérimentaux et innovants et d'« *aider la personne en formation à se construire professionnellement en développant sa réflexion et sa liberté d'initiative* » afin que chacun à s'engage dans un projet d'enseignement, de formation, de recherche-action.